

**Lancement d'une campagne de sensibilisation destinée aux Lausannoises et Lausannois
ayant pour thème "L'éducation, c'est l'affaire de tous"**

Préavis N° 2004/1

Lausanne, le 8 janvier 2004

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

1. Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité entend concrétiser les intentions annoncées au point 4.3.2.3 intitulé "La plate-forme pluridisciplinaire sur l'adolescence" du rapport-préavis N° 239¹ "Sécurité à Lausanne : état des lieux – actions entreprises – perspectives : Création d'un observatoire de la sécurité", dont le contenu a été adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 12 février 2002. Ce préavis donne suite également aux intentions de la Municipalité relatives aux incivilités et à la violence, présentées au chapitre 4.3.1 du rapport-préavis N° 211² "Mise en place d'une politique de développement durable en Ville de Lausanne (Agenda 21)", adopté par le Conseil communal lors de la même séance.

Pour ce faire la Municipalité se propose de financer et mettre en oeuvre le projet développé par l'association "Plate-forme pluridisciplinaire pour l'adolescence" intitulé "L'éducation, c'est l'affaire de tous".

A cet effet, elle demande au Conseil communal l'octroi d'un crédit de fr. 330'000.–.

2. Préambule

Avec le préavis N° 239, la Municipalité montrait sa volonté d'appliquer et de développer le rapprochement police/public et plus particulièrement une politique de partenariat avec les institutions concernées par les problèmes d'incivilités, de violence et d'éducation. Dans ce cadre, elle avait présenté au chapitre 4.3.2.3 du préavis le travail de réflexion mené par les membres de la "Plate-forme pluridisciplinaire pour l'adolescence" et l'esquisse de son projet de sensibiliser, au travers d'une campagne d'actions, la population lausannoise adulte au fait que l'éducation est une contribution de tous à l'histoire de chacun.

Par ailleurs, avec le préavis N° 211, votre Conseil a adopté les préoccupations de la Municipalité à l'égard des manifestations de violence de plus en plus fréquentes en Ville de Lausanne et son vœu de mettre en place une politique de prévention de la violence faisant appel à de multiples et diverses approches.

Depuis ces décisions, la réflexion menée dans le cadre de la délégation municipale "Sécurité, prévention, éducation" s'est poursuivie. De son côté, l'association "Plate-forme pluridisciplinaire pour l'adolescence" a poli et achevé son projet de campagne citoyenne autour du thème "L'éducation, c'est l'affaire de tous", annoncé dans le préavis N° 239.

¹ BCC 2002.I, pages 186 ss

² BCC 2002.I, pages 121 ss

3. Constat

Depuis plusieurs années, la Municipalité est interpellée sur les incivilités, la violence et le sentiment d'insécurité ressenti par nos concitoyens.

Ce sentiment relève-t-il de la réalité quantitative chiffrable, examinable ou simplement du fantasme ?

Autrement dit, y a-t-il une réelle augmentation des incivilités et de la violence, ou bien s'agit-il d'un changement dans notre perception ? dans notre état d'esprit ?

L'analyse figurant au point 2.1.1 (évolution de la criminalité) du rapport-préavis N° 239 adopté par votre Conseil le 12 février 2002 répond en partie à ces interrogations.

L'observatoire de la sécurité sera à même d'apporter très prochainement plus de précisions à ce sujet.

Depuis le lancement de l'observatoire de la sécurité, au printemps 2003, les premières recherches ont été initiées. Diverses associations et institutions lausannoises ont été rencontrées afin d'aborder les thèmes du sentiment d'insécurité et de la mobilisation contre la violence. Une enquête téléphonique auprès de 1'000 Lausannoises et Lausannois a également été menée, sous la direction du Prof. André Kuhn, en septembre 2003. L'échantillon, choisi aléatoirement, est représentatif de la population de la ville. Les résultats détaillés du sondage sont en cours d'analyse et pourront être présentés dans le courant du premier semestre 2004 par le comité de direction de l'observatoire, placé sous la conduite de la délégation municipale "Sécurité, prévention et éducation" présidée par Doris Cohen-Dumani, directrice de la Sécurité publique, et comprenant Silvia Zamora, directrice de la Sécurité sociale et de l'environnement et Oscar Tosato, directeur de l'Enfance, de la jeunesse et de l'éducation. Cependant, les premières tendances qui se dégagent indiquent que les trois quarts des Lausannois sont satisfaits de leur qualité de vie. Un tiers des personnes interrogées considère cependant spontanément que la sécurité et la criminalité sont les problèmes les plus importants à Lausanne. Un petit tiers estime que ce type de problème est préoccupant quand on lui pose ouvertement la question. Le dernier gros tiers des personnes sondées juge qu'il n'y a pas de problème de sécurité en ville.

De leur côté, les professionnels (éducateurs, travailleurs sociaux, animateurs socio-culturels) relèvent depuis quelques années :

- des rapports sociaux plus flous

Les atteintes aux règles de la politesse sont moins codifiées qu'il y a quelques années, ces règles peuvent être transgressées par des jeunes aussi bien que par des adultes. Les transgressions ne s'inscrivent plus dans des traditions claires et ne sont plus réglées par des cadres communs. Cela les rend beaucoup plus diffuses, plus difficiles à repérer. Il n'y a plus de transgression normalisée, socialement reconnue, avec son aspect initiatique, et du coup les repères se perdent. Les cadres intergénérationnels ne coïncident plus aussi bien sur la question des règles et de leur transgression. L'infra-violence peut s'adresser en tout temps, à n'importe qui, partout.

- une modification du seuil de tolérance

Face à des attitudes ressenties comme agressantes, la plupart des gens réagissent beaucoup plus vite (un regard perçu comme de travers suffit parfois) et plus fortement (on ne se parle plus, on crie ou frappe immédiatement) . On assiste aussi à un changement dans l'attitude des victimes, qui fait qu'elles passent tout de suite à la plainte et au procès, sans tenter auparavant le dialogue.

- une banalisation de la violence

A force de s'entendre dire que ce n'est pas grave, qu'il y a plus important ou plus urgent, les victimes de violence ou d'infra-violence ne se sentent pas reconnues dans leur souffrance.

4. Le projet

4.1. Introduction

De fait, cette démarche s'inscrit dans le cadre plus vaste de la réflexion conduite par plusieurs autres collectivités publiques. Ainsi des échanges d'informations ou de matériel ont-ils déjà eu lieu et vont-ils se poursuivre avec d'autres organisateurs (Vevey, Neuchâtel-Canton, Morges, Yverdon), permettant à chacun de bénéficier de l'expérience des autres ou de leur faire part de ses observations. La campagne lausannoise sera donc suivie avec intérêt par d'autres villes qui envisagent de construire un tel projet.

Cette action est aussi, dans son esprit, une contribution à la réflexion qu'appellent les diverses motions déposées sur le thème du renforcement du lien social ou de la prévention des incivilités. Citons, entre autres, les motions "Pour un Grand-Lausanne démocratique et participatif" (Alain Hubler), "La meilleure garantie du maintien d'un état démocratique passe par un enseignement civique actif" (Angelina Pasche-Casadei), "Écoles lausannoises : un exercice pratique de démocratie" (Alain Bron), "Pour un partenariat parents-école à Lausanne" (Myriam Maurer-Savary), "Fumée, alcool, cannabis... Motion demandant à nos Autorités de prendre des mesures pour diminuer leur consommation chez les jeunes" (Mireille Cornaz), "Pour instaurer des rencontres entre les élus lausannois et les élèves des écoles lausannoises" (Florence Germond), "Invitant la Municipalité à examiner la manière dont elle pourrait réaliser, en collaboration avec les institutions oeuvrant en la matière et les entreprises locales, une grande campagne de prévention générale des problèmes d'alcool chez les jeunes" (Françoise Longchamp).

Même si elle ne leur apporte pas une réponse complète, elle va dans le sens et dans l'esprit des propositions que devront formuler les directions interpellées, qu'il s'agisse de celle de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation ou d'une autre.

Mais l'action que la Municipalité souhaite mettre en oeuvre n'est pas seulement une réponse aux phénomènes d'incivilités et de petites violences que nous rencontrons à Lausanne. Elle veut rénover, contribuer à rétablir une responsabilité citoyenne de chacun à l'égard de la vie dans la cité. Elle s'adressera tout particulièrement aux adultes.

Si les parents ont à élever l'enfant dans la communauté d'appartenance, si l'école a à enseigner des connaissances, il appartient à tous les adultes de décider ensemble des minima nécessaires à une éducation visant l'intégration et des formes d'échanges permettant la cohabitation des diversités individuelles.

C'est dans cet esprit qu'a été récemment distribué à tous les parents d'enfants en âge scolaire le "Petit memento à l'usage des parents". Réalisé par les directions de la sécurité publique et de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation ce document qui inaugurerait le logo de la campagne s'inscrit exactement dans cette démarche, puisqu'il fixe un cadre de règles auxquelles chacun est tenu de se conformer. Cependant, l'ensemble du projet vise à rappeler que l'éducation est l'affaire de tous les adultes et pas seulement des parents ou de l'école.

4.2. Objectifs

Cette campagne s'adressera principalement aux adultes. Elle a pour objectif de sensibiliser chacun sur sa responsabilité d'exemple et d'acteur de l'éducation de tous, sur sa responsabilité de transmetteur de valeurs. Elle réunira dans divers lieux, lors de débats, d'événements un maximum de personnes pour échanger, dire, écouter autour de cette affirmation que l'éducation est l'affaire de tous et du rôle que chacun d'entre nous joue à l'égard des incivilités, de la petite ou grande violence. Si dans le cadre de la campagne, de nombreuses manifestations seront mises sur pied, elle sera aussi l'occasion de rendre plus visible les activités déjà existantes dans ce domaine. Cette campagne a aussi pour corollaire d'améliorer et de resserrer les liens sociaux.

La presse locale a, elle aussi, décidé d'apporter son appui à cette campagne. Elle le fera non seulement en annonçant les différentes actions et en rendant compte, mais aussi en permettant aux promoteurs de présenter plus largement le projet, son propos et sa dimension.

4.3. Cadre général et calendrier

La campagne sera menée sur 6 à 8 mois avec les nombreux partenaires qui ont adhéré à ce projet (une quarantaine). Elle devrait pouvoir démarrer en avril 2004, pour s'achever à fin décembre 2004.

Elle sera soutenue par un grand nombre de manifestations, d'événements de plus ou moins grande envergure, ouverts à la population lausannoise.

Un dépliant, une affichette et un badge rappelleront en permanence le fil conducteur et l'objet de la campagne. Tout au long de la campagne une permanence hebdomadaire sera à disposition de la population lausannoise.

4.4. L'organisation

La campagne sera préparée, puis conduite par un comité de pilotage et un coordinateur.

Fort de 5 membres et présidé par le Conseiller municipal en charge de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, le comité de pilotage comprend 2 représentants de la Plate-forme pluridisciplinaire pour l'adolescence, le chef du groupe jeunesse de la PJM et le secrétaire général de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation.

Le coordinateur, qui est associé aux travaux du comité de pilotage, assure la liaison entre les services communaux et les divers groupements ou sociétés qui ont accepté de participer à la campagne. Compte tenu de son expérience et de sa grande implication dans les mouvements associatifs lausannois et la vie de la cité, c'est à M. Roland Rapaz, ancien directeur de l'établissement secondaire C.-F. Ramuz qu'a été confiée cette mission.

4.5. Les partenaires

Toutes les institutions ou organisations concernées par cette problématique ont été approchées, de manière, si elles le souhaitent, à pouvoir imaginer et proposer un projet, puis soutenir la campagne en y participant sous une forme ou une autre.

➤ Se sont annoncés à ce jour, pour s'engager avec un projet :

Appartenances; Association "La Fièvre"; Association de la Ludothèque Pinocchio; Association Maison des Jeunes (MDJ); Association des Parents d'Élèves (APE); Association des Vieillards Invalides Veuves et Orphelins (AVIVO); Cafés (parents, politique, psychologique, théologique); Centres socio-culturels de la Fondation pour l'Animation Socio-culturelle Lausannoise (FASL-14 centres); Centre Martin Luther King (CMLK); Centre d'Orientation et de Formation Professionnelles (COFOP); Centre Vaudois d'Aide à la Jeunesse (CVAJ); Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher (LEB); Corps de Police; École de perfectionnement; École des parents de Lausanne; Église Évangélique Réformée du canton de Vaud (EERV-cathédèse, pastorales diverses); Établissements primaires et secondaires lausannois (5 établissements primaires et 7 établissements secondaires); Fondation Jeunesse et Familles; Fondation Profa; Fondation Telme; Fondation vaudoise pour l'accueil des requérants d'asile (FAREAS); Forum des Étrangers et Étrangères de Lausanne (FEEL); Médiation de voisinage; Médiation scolaire; Observatoire de la sécurité; Sportouverte.

➤ Examinent encore la possibilité de prendre part à la campagne :

CFF; École des Grands-parents; Mouvement des Aînés (MdA); Sociétés de développement de Lausanne; Transports publics Lausannois (TL).

Encore modestes à l'heure actuelle, ces listes sont susceptibles d'évoluer à la hausse en fonction de l'engagement d'autres institutions qui imagineraient un projet s'inscrivant dans cette campagne, ou qui n'ont pu encore être approchées.

5. Aspect financier

5.1. Introduction

Le rapport-préavis N° 239, qui annonçait cette campagne en a évalué le coût entre fr. 250'000.– et fr. 300'000.– (pt 4.3.2.3). Ce montant, alors estimatif, prend en compte 3 prestations principales :

- le défraiement du coordinateur,
- la médiatisation de la campagne,
- l'appui aux animations associatives.

5.2. Coordination

Pour 2003, l'indemnité versée au coordinateur a pu être prise en charge par le budget ordinaire de la direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation. Pour 2004, par contre, cette somme sera imputée sur le crédit demandé à votre Conseil dans le cadre du présent préavis. Au regard des questions encore en suspens, le comité de pilotage a arrêté à fr. 30'000.– la somme qu'il souhaite voir consacrée pour la coordination des opérations.

5.3. Médiatisation

Dès lors qu'il s'agira de faire connaître la campagne, ses buts et les organisations qui auront choisi de s'y impliquer, un certain nombre de documents devront être conçus, édités et distribués. Cette opération est chiffrée à fr. 30'000.–.

5.4. Projets et coûts

Enfin, partie essentielle de toute la démarche, les projets des associations qui auront été retenus comme contribution à la campagne et qui y seront intégrés, sous son label, devront être soutenus.

Chaque organisme qui s'était déclaré intéressé à participer a dû soumettre au comité de pilotage un descriptif de son projet, assorti d'un budget. L'opération s'est révélée aisée pour certaines actions, et des chiffres précis ont pu être annoncés alors que pour d'autres, des incertitudes liées à l'ampleur ou à la durée n'ont permis de n'avancer qu'une estimation.

5.5. Récapitulation des frais

Pour l'heure, la situation est la suivante :

Activités	descriptif	coûts y.c. TVA
Coordination		30'000.–
Médiatisation	Dépliants, affiches (format mondial), affichettes, stand, banderoles	30'000.–
Une exposition	Cette exposition "Silence la violence" louée auprès de la Fondation de France par le CVAJ a pour cible les petits enfants et leurs parents	20'000.–
Spectacles, animations interactives	Création et représentations : - un spectacle Caméléon (Plate-forme adolescence) - une création du centre des Bergières - une création de l'école de perfectionnement - un théâtre de rue (médiation de quartier) - une animation Transports publics	96'000.–
Quatre "cafés"	Les responsables des "cafés théologique, psychologique, politique et parents" consacreront un "café" à notre campagne	3'500.–

Animation dans des quartiers	- les rues du bonjour à Boisy-Pierrefleur - Entre-Bois-Bellevaux - établissement primaire de Prélaz - rencontre intergénérationnelle au Terrain d'aventures - fête intergénérationnelle à Chailly - dire le monde, dire la ville Cité, Vallon	43'300.–
Cours, échanges interactifs	- production Profa pour 5 centres socio-culturels - École des parents	17'650.–
Conférences, débats et animations ateliers	- débat sur l'image du quartier aux Boveresses (centre socio-culturel) - Appartenances - Association de la ludothèque Pinocchio - Association des familles monoparentales - Centre socio-culturel La Maisonnette	17'400.–
Forums comprenant exposés et animations	- forum éducatif APE - forum intergénérationnel sur la place de chacun dans la ville (AVIVO) - forum multiculturel (FEEL)	18'000.–
Forum Internet, émission TV et montage multimédia	- TELME (forum Internet) - Centre socio-culturel Malley-Montelly (TV) - COFOP (multimédia)	12'500.–
Réunions des communautés allophones autour du contenu du memento	Le petit memento 10-18 ans sera traduit en plusieurs langues et discuté avec les communautés concernées	10'000.–
Établissements scolaires	Onze projets d'établissement	23'150.–
Publication	Centre Martin Luther King	8'500.–
	TOTAL	330'000.–

6. Aspects liés au développement durable

Par cette campagne, la Municipalité veut renforcer, voire s'il le faut rétablir le lien social qui doit unir les habitants d'un même quartier, d'une même cité, sans distinction d'âge ou d'origine socio-culturelle. En contribuant ainsi à une plus grande cohésion sociale au sein de la population, elle poursuit une politique sur le long terme, qui s'inscrit donc dans la perspective de développement durable voulue et conduite par notre Commune.

7. Impact sur l'effectif du personnel communal

L'intervention des pouvoirs publics se limitera pour l'essentiel à mettre des moyens financiers à disposition des organisateurs de la campagne. Grâce à cet appui, les institutions partenaires pourront développer les projets qui seraient sinon restés à l'état des idées. Les quelques prestations qui seront fournies par des collaborateurs de l'administration communale le seront dans le cadre de leur activité ordinaire, sans qu'il soit nécessaire de procéder à des engagements supplémentaires, temporaires ou définitifs.

8. Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2004/1 de la Municipalité, du 8 janvier 2004;

ouï le rapport de la Commission nommée pour examiner cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'autoriser la Municipalité à financer la campagne "L'éducation, c'est l'affaire de tous", développée par l'association "Plate-forme pluridisciplinaire pour l'adolescence" en lui allouant à cet effet un crédit d'investissement du patrimoine administratif de fr. 330'000.-;
2. d'amortir annuellement le crédit ci-dessus à raison de fr. 165'000.- par la rubrique 5000.331 "Amortissement du patrimoine administratif" du budget de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation – Secrétariat général;
3. de faire figurer sous la rubrique 5000.390 "Imputations internes" les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 1.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
François Pasche